



Ambassade de France en Chine

Service économique de Pékin
Antenne de Shanghai – Antenne de Canton

Suivi quotidien Covid-19 : situation au 25 février 2020

Conformément aux annonces faites par M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, le 21 février, le Service économique régional de l'Ambassade de France en Chine réalise un point quotidien à destination de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19 et sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine.

Situation sanitaire

Nombre de cas

77785 cas confirmés – 2824 cas possibles – 2666 décès (dont 2563 Hubei) - 27 666 guérisons

Principales annonces en matières sanitaires

Le conseil des affaires de l'Etat publie un avis assorti de plusieurs plans techniques de prévention et contrôle de l'épidémie dans les établissements médicaux, les communautés, les bureaux et les lieux publics, les entreprises industrielles et de construction, les centres commerciaux, supermarchés, les terminaux passagers et les moyens de transport, les établissements de garde d'enfants, les écoles, les collèges et universités, les prisons, les Institution pour personnes âgées, les établissements de santé mentale.

L'équipe d'inspection conjointe OMS-Chine s'est rendu dans le Hubei les 22 et 23 février et a visité l'hôpital de Tongji (district hospitalier de Guanggu), le centre sportif de Wuhan, l'hôpital de Fangcai. L'équipe s'est également rendu au CDC provincial. Le Dr Bruce AYLWARD s'est exprimé lors de la conférence de presse du *Joint Mechanism* et a passé les messages suivants : (i) l'OMS salue l'alliance des vieilles méthodes et des nouvelles technologies ; (ii) l'implication du gouvernement et la stratégie globale ; (iii) il ne fait aucun doute que la stratégie de la Chine a changé la courbe de cette maladie en rapide augmentation et potentiellement mortelle ; (iv) du point de vue de la mission, il est temps de rétablir lentement l'ordre normal de la société et de l'économie ; (v) le virus peut également se propager dans d'autres pays, il est donc recommandé que d'autres pays envisagent sérieusement des pratiques similaires à celles mises en œuvre en Chine (vi) le peuple de Wuhan méritera les remerciements du monde lorsque cette épidémie sera terminée.

Appréciation divergente de la situation par deux experts chinois : ZHONG Nanshan, responsable du groupe national d'experts, indique que le SARS-Cov2 ne sera selon toute vraisemblance pas comme le virus de la grippe ; WANG Chen, président de l'académie des sciences médicales et expert des maladies respiratoires, indique qu'il est possible que la pneumonie à nouveau coronavirus devienne une maladie chronique, durablement présente dans notre paysage.

NB : Ces données sont issues du site du Conseil des affaires d'Etat (<http://english.www.gov.cn/>) ainsi que de celui de la Commission nationale de la Santé de la République populaire de Chine (<http://en.nhc.gov.cn/>) et de ses Commissions locales. Le relèvement du nombre de cas a lieu entre 17h et 18h sur le site affilié à la Commission nationale de la Santé suivant : <https://ncov.dxy.cn/ncovh5/view/pneumonia>

Situation économique

Le nouvel an chinois étant intervenu significativement plus tôt cette année que l'an dernier, les comparaisons annuelles présentées ci-dessous prennent en compte ce décalage. A titre d'exemple, la situation du 19 février 2020 et ainsi comparée à celle du 2 mars 2019.

Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise (travailleurs-migrants) – Baidu Migration Index

Indice des flux de voyageurs entrant – Pekin	2,28 (-75%)
Indice des flux de voyageurs entrant – Shanghai	3,22 (-54%)
Indice des flux de voyageurs entrant – Canton	5,71 (-41%)
Indice des flux de voyageurs entrant - Shenzhen	6,09 (-18%)

Le Baidu Migration Index reflète les flux de personnes entrant dans les principales agglomérations du pays (limites administratives). Cet indice prend en compte les modes de transport routier (saturation du trafic), ferroviaire et aéroportuaire (fréquentation des gares et aéroports). Il est estimé grâce aux bases de données des utilisateurs de ses plateformes.

Reprise de l'activité dans les principales agglomérations chinoises

Embouteillages cumulés sur les autoroutes (pic journalier)	318 km (+26%)
Indice de fréquentation des hubs de transports (aéroports et gares) (pic journalier)	2,08 (-63%)

L'augmentation du trafic routier témoigne probablement de la défiance d'une part importante de la population pour les transports en commun.

Reprise de l'activité industrielle

Consommation de charbon journalière par six grands groupes de production électrique (1000 tonnes)	417 (-39,1%)
Ventes immobilières dans les 30 plus grandes villes (1000 m ²) (dernières données disponibles : 23 février)	140,8 (-78%)

Ces données sont issues de WIND. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian elet, Yudean group co.LTD, China Guodian Corporation, China Datang corporation and China Huaneng. Les 30 villes sont : Beijing, Shanghai, Guangzhou, Shenzhen, Hangzhou, Nanjing, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou, Tianjin. On compare la moyenne glissante sur 7 jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

NB : Les indicateurs présentés ici ont été sélectionnés par le SER de Pekin afin de donner des éléments d'appréciation les plus objectifs possibles sur l'état de la reprise en Chine au regard des données disponibles et mises à jour quotidiennement. Les données utilisées sont accessibles sur les bases de données suivantes : <https://jiaotong.baidu.com/luokuang/?from=qianxi#shuniu?from=qianxi> ; <https://report.amap.com/diagnos/index.do> ; <http://qianxi.baidu.com/>

Situation dans les transports

Transport aérien

Le 25 février, ANA suspend ses vols Osaka-Pékin, Osaka-Shanghai et Tokyo Narita-Shanghai du 2 au 28 mars. De leur côté, China Eastern et Air China ont annoncé hier un plan de réouverture de liaisons régulières internationale à compter du mois de mars (aucune ne concerne la France à ce stade, pour laquelle les liaisons principales demeurent, mais à capacités réduites). Le fret aérien est massivement impacté par la réduction du nombre de liaisons passagers entre la Chine et le reste du monde, car il est principalement chargé en soute des liaisons passagers (opérations dites mixtes). Des vols tout-cargo réguliers ou à la demande demeurent. Bien qu'à moindre capacité, tous les aéroports chinois fonctionnent normalement, à l'exception de celui de Wuhan (accessibilité compliquée par la quarantaine, reprise des services repoussée au 11 mars).

Transport maritime

En date du 25 février, l'activité des principaux ports chinois était globalement normale avec néanmoins des perturbations à Shenzhen sur les opérations d'entreposage des containers « *container yard* » et « *container freight station warehouses* ». Les opérations de livraison (*pickup-delivery*) étaient modérément impactées dans les ports de Shanghai (Waigaoqiao, Yangshan) et Ningbo. Les réceptions de containers réfrigérés sont perturbées dans tous les principaux ports chinois.

Transport ferroviaire

En date du 16 février, les trains entre Wuhan, Yiwu et l'Union européenne sont suspendues dans les deux sens alors que les liaisons ferroviaires avec l'Union européenne reprennent depuis Xiamen, Chengdu, Chongqing, Xian, Hefei, Shilong et Yantai. Le 25 février, le trafic des trains-bloc (*block trains*) à destination de l'Europe aurait repris à 55%

Transport routier

Le transport routier est impacté par les difficultés liées à la mobilisation des chauffeurs (mesures de quarantaine, restrictions sur les déplacements ...) et par les mesures de contrôle voire d'interdiction de la circulation intra et inter-province mises en œuvre au niveau local. Il n'existe pas de recensement exhaustif de ces mesures au niveau central. Les livraisons programmées dans la région du Delta du Yangtze et dans la majorité des grandes villes chinoises (à l'exception de Huzhou, Wenzhou et Xi'an où de fortes contraintes restent en place) peuvent être effectuées, le cas échéant avec du retard. La collecte des péages sur l'ensemble des autoroutes chinoises serait suspendue jusqu'à la fin du mois de juin.

NB : La veille sur le transport aérien annexée à cette note est réalisée conjointement par le SER de Pékin et le Service de Presse de l'Ambassade de France en Chine et récapitule les informations disponibles sur l'offre des compagnies aériennes et sur les politiques d'accueil mises en place par les autorités des différents pays à l'égard des personnes en provenance de Chine continentale. Les informations sur le transport routier, ferroviaire et maritime sont issues des veilles mises en place par Geodis (<https://geodis.com/us/updates/advisory-bulletin-coronavirus-outbreak-update>) et CEVA Logistics (<https://www.cevalogistics.com/coronavirus>)



Suivi quotidien Covid-19 : situation dans le Hubei au 25 février 2020

Situation sanitaire

[Nombre de cas](#)

64 786 cas confirmés (dont 47 071 à Wuhan) – 2563 décès (dont 2043 à Wuhan) – 18 854 guérisons

Les nouveaux cas de contamination dans la province, au nombre de 499, se concentrent principalement à Wuhan (464 cas), l'épicentre de l'épidémie. Pour les autres villes de plus d'un million d'habitants de la province, et à l'exception de Xiaogan (17 nouveaux cas), on ne relève qu'entre un et trois nouveaux cas (Huangshi, Shiyan, Yichang, Jingzhou, Ezhou, Suizhou, Xiantao et Xiangyang) voire aucun (Huanggang, Xianning, Enshi). Le taux de mortalité de la maladie est cependant toujours très élevé dans le Hubei, à 3,96% (4,34% à Wuhan), contre 0,39% dans la province voisine du Hunan.

[Principales annonces en matières sanitaires](#)

Réunion du groupe de pilotage du Hubei sur l'épidémie (24/02) : Ying Yong, nommé secrétaire du parti de la province le 13 février en remplacement de Jiang Chaoliang, et par ailleurs président du groupe de pilotage de niveau provincial sur l'épidémie a souligné que la pensée et les actions des officiels devaient s'appuyer sur le contenu des discours de Xi Jinping et les décisions du comité central sur le contrôle de l'épidémie, et a affirmé la nécessité d'adopter *un état d'esprit de guerre* pour répondre au défi posé par l'épidémie. Il a enfin énoncé plusieurs priorités dans la gestion de l'épidémie au niveau de la province: (i) assurer l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité¹ à un prix raisonnable ; (ii) maintenir un contrôle strict des déplacements dans Wuhan et le Hubei (iii) renforcer les capacités de prise en charge médicale dans les points de quarantaine et les centres d'isolement ; (iv) garantir l'acheminement prioritaire du matériel de protection médical vers le personnel médical en première ligne (v) garantir les besoins de base des catégories les plus vulnérables (personnes âgées seules, enfants, malades dans un état grave et familles à faibles revenus ; (vi) créer des groupes d'experts placés sous l'autorité du groupe de pilotage provincial et compétents dans des domaines spécifiques (soins hospitaliers, prévention et contrôle de maladies infectieuses, sécurité, services juridiques...).

Le personnel médical directement au contact des malades bénéficie d'un triplement de salaire, le personnel en soutien d'une rémunération doublée. Dans un contexte où les centres d'isolement et les hôpitaux ne peuvent, en raison d'une pénurie de lits disponibles, que prendre

¹ L'approvisionnement de la population directement à domicile, ou dans le cas de certains districts de Wuhan, à des points désignés dans chaque quartier, est assuré par les comités de quartier.

en charge les patients présentant des symptômes graves, les modalités de prises en charge des cas peu sévères consiste en un simple suivi qui vise à éviter l'aggravation des symptômes.

Situation économique

Le contrôle de l'épidémie demeure la priorité absolue des autorités de la province, qui justifie le report du redémarrage des activités économiques au 11 mars.

Conscientes néanmoins de l'impact de la crise sur les entreprises locales, notamment celles de petite taille, les autorités ont annoncé le 9 février un certain nombre de mesures, pour certaines précisées le 23 février, destinées au soutien des PME (voir le détail en annexe ci-dessous). Parmi les entreprises ne pouvant recourir au seul télétravail, seules celles fabriquant du matériel à usage médical ou d'une importance stratégique (notamment les entreprises de semi-conducteurs) n'ont pas interrompu la production.

Les autorités laissent par ailleurs aux entreprises jugées sensibles en raison de leur poids économique, ainsi qu'à leurs fournisseurs, la possibilité de demander une autorisation de redémarrer la production avant la date du 11 mars, sous réserve de satisfaire à des exigences sanitaires très strictes : (i) obligation faite à l'employeur de prévoir l'hébergement des employés sur le site de production dans des pièces individuelles équipées de lits ; (ii) obligation faite aux employés de porter des masques de protection en permanence ; (iii) obligation pour l'employeur d'avoir désigné un employé chargé de désinfecter les lieux en permanence ; (iv) nécessité d'attribuer à un employé le rôle de contrôleur et de rapporteur auprès des autorités des cas possibles de contamination ; (v) obligation pour l'employeur de démontrer à une équipe dépêchée sur place par le comité de quartier la mise en œuvre effective des mesures de précaution ci-dessus avant tout redémarrage. Si nombre d'entreprises, notamment dans le secteur automobile, cherchent à obtenir une autorisation de redémarrage en suivant ces critères, aucune n'aurait encore été accordée.

Situation dans les transports

Transport aérien et ferroviaire

Les vols cargo et les trains de fret réguliers entre le Hubei et le reste de la Chine ont été interrompus, à l'exception des liaisons utilisées pour acheminer dans la province du matériel médical, des denrées alimentaires et des produits de première nécessité depuis d'autres provinces. La liaison ferroviaire entre Wuhan et Duisburg a été interrompue.

Transport fluvial

Le trafic fluvial à partir du port de Wuhan a repris, notamment l'envoi de barges vers Shanghai, avec des volumes très faibles dans un contexte où l'immense majorité des usines de Wuhan reste à l'arrêt.

Transport routier

Le transport routier est impacté par les mesures d'interdiction de circulation au sein des villes du Hubei et de déplacement hors de ces villes et hors de la province qui s'appliquent à l'ensemble de la population actuellement située dans le Hubei. Certaines entreprises ont cependant pu obtenir des dérogations et laissez-passer leur permettant d'effectuer des livraisons ponctuelles à l'extérieur du Hubei, par l'intermédiaire de camions affrétés par les entreprises clientes.

ANNEXE

Mesures de soutien aux PME mises en place dans la province du Hubei

Mesures de réduction des charges des entreprises

- Soutien pour le paiement des cotisations sociales : à compter de février 2020, exemption des cotisations d'assurance de retraite, de chômage et d'accident du travail des entreprises pour 5 mois.
- Exemption de taxe foncière pour les entreprises les plus affectées par la crise liée à l'épidémie, sous réserve de l'approbation du bureau des impôts de la province.
- Prolongation de 3 mois maximum du délai de paiement de l'impôt sur les sociétés.
- Réduction des loyers : les entreprises qui louent un bien public bénéficient d'une exemption de loyer pour les 3 premiers mois de l'année et d'une réduction de 50% sur les 6 mois suivants. Encourager les propriétaires privés à réduire les loyers des PME et les zones locales peuvent accorder un certain niveau de subvention
- Réduction de 10% des prix de l'eau et du gaz à usage industriel du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. L'électricité ne sera pas coupée pour les entreprises ne parvenant pas à s'acquitter de leurs frais. Les entreprises qui fabriquent des produits contribuant à la lutte contre l'épidémie (médicaments, masques et autres matériels à usage médical) bénéficieront jusqu'au 30 juin d'une subvention à hauteur de 30% de leurs dépenses d'électricité en fonction du prix catalogue d'électricité

Mesures de soutien financier

- Mise en place d'une « liste des entreprises qui contribuent à garantir la lutte contre l'épidémie » au niveau national et provincial. Les entreprises sur cette liste bénéficieront d'un remboursement de 50% des intérêts payés sur les prêts contractés en 2020 au niveau financier central. Les autres entreprises hors de la liste, mais qui contribuent aussi à la lutte contre le virus, surtout les entreprises fabriquant les médicaments, matériels médicaux, traitement des déchets médicaux peuvent bénéficier d'un remboursement de 30% d'intérêts des prêts contractés en 2020 (pour au maximum de 10 M RMB).
- Stabiliser l'approvisionnement des crédits : Encouragement des banques à baisser les taux d'intérêt sur les prêts aux entreprises et à ajuster les délais de remboursement. L'objectif affiché est de réduire d'au moins un point de pourcentage le coût du capital pour les TPE par rapport à l'année 2019.
- Augmentation du niveau de tolérance des prêts non performants
- Objectif de réaliser l'approbation et la délivrance des prêts aux PME en une journée.

Mesures de soutien à l'emploi

- Remboursement de 70% des cotisations chômage payées sur l'année 2019 pour les entreprises dont le taux de licenciement reste inférieur à 5.5%. Les entreprises de moins de 500 employés bénéficient automatiquement d'un remboursement de 50% des cotisations chômages acquittées en 2019.
- Les entreprises qui ont repris le travail avant le 13 février et qui contribuent à la distribution des ressources pour les besoins de la lutte contre l'épidémie peuvent bénéficier d'une subvention de 2000 RMB pour tout nouvel employé recruté.
- Les délais de paiement des cotisations sociales peuvent être différés de 6 mois, voire 12 pour

les entreprises en grande difficulté.

- Organiser les formations professionnelles : les entreprises impactées par l'épidémie peuvent organiser des formations en ligne ou sur place pendant la période d'arrêt du travail, dont le coût sera pris en compte pour la détermination des subventions.
- Guider les entreprises dans une reprise du travail sécurisée : chaque zone/district doit flécher des fonds pour soutenir les mesures de protection contre l'épidémie des entreprises. Les entreprises doivent être guidées dans la réalisation des désinfections et la formation à la lutte contre le virus dans les lieux de travail.

Mesures visant à faciliter l'exécution des politiques ci-dessus :

- Accélérer le déblocage de fonds spéciaux destinés à soutenir les entreprises
- Renforcer le niveau de subvention de la R&D : les entreprises fabriquant des matériels pour la lutte contre l'épidémie profiteront d'une subvention s'élevant à 50% de leurs investissements dans l'augmentation des capacités de production, avec un plafond de 20 millions RMB par entreprise.
- Faciliter le traitement des arriérés des entreprises.
- Renforcer le soutien sectoriel : chaque département doit étudier des politiques de soutien adaptées à chaque secteur.
- Renforcement des garanties juridiques : un service de conseil aux entreprises impactées par le virus devra être mis sur pied ; les entreprises pourront demander aux entités concernées des attestations de cas de force majeure pour des cas de non-exécution de contrats dus de l'épidémie.